

Du territoire productif au territoire apprenant: une dynamique d'agencement

The productive territory to the territory of learning: a dynamic layout

Frédéric Huet

Résumé

Qu'est-ce qu'un territoire apprenant? Comment penser la dynamique d'apprentissage sur le territoire sans la subordonner soit à une agrégation d'apprentissages d'acteurs, soit à une substantification du territoire? La proposition que nous formulons dans cette contribution repose sur la mobilisation d'un concept issu de la philosophie de Deleuze, celui d'agencement. L'agencement est un processus de mise en relation d'éléments hétérogènes : supports techniques, collectifs d'acteurs et espace-temps. Notre hypothèse est que le territoire est apprenant si des agencements de compromis nourrissent conjointement la construction territoriale et l'évolution des cadres de perception et d'action des acteurs. C'est sur cette construction territoriale et cet apprentissage par agencement que se focalise notre étude de terrain sur un territoire productif français, le Vimeu. Loin de se révéler être un territoire apprenant « exemplaire », ce cas nous indique que toute mise en relation n'implique pas nécessairement de processus d'apprentissages significatifs. Le cas du Vimeu montre que ces mises en relation d'acteurs peuvent contribuer à renforcer les caractéristiques productives plus que les caractéristiques apprenantes d'un territoire. Le territoire productif se construit dans une dynamique ordonnée, finalisée, largement contrôlée et organisée par les acteurs. Le territoire apprenant se construit dans une dynamique plus désordonnée qui déborde et échappe partiellement à ces acteurs. Stimuler l'apprentissage sur les territoires supposerait donc d'intervenir pour faciliter et entretenir la création de nouveaux liens entre les acteurs et leur environnement territorial, tout en essayant de contrecarrer les tendances à l'organisation et à la finalisation qui dominent les logiques d'acteur.

Mots clés : Territoire apprenant. Agencements. Supports techniques. Collectifs. Espace-temps.

Abstract

How to define a "learning territory"? How can we address the question of the learning dynamics of a territory without subordinating it either to an aggregation of individual learning or to a substantification of the territory? Our proposal in that contribution rests on the mobilisation of the concept of arrangement, stemming from the philosophy of Gilles Deleuze. By arrangement, we mean a process of connection between heterogeneous entities: technical supports, collectives of actors, space-times of interaction. Our hypothesis is that a territory will be a learning territory if arrangements of compromise feed both the territorial construction and the evolution of the frames of perception and action of the actors. Our case study focuses on this territorial construction and on this learning by arrangement on a French productive territory, the Vimeu. Far from showing itself an "exemplary" learning territory, this case suggests that learning does not necessarily emerge from new connexions. The Vimeu case study shows that these actor's relations can lead to reinforce the productive dimension of the territory more than developing its learning dimension. The productive territory is built through an orderly and finalised dynamics. It is mainly controlled and organised by the actors themselves. On the opposite, a learning territory is built through a more uncoordinated dynamics that extends beyond the actors themselves. In order to stimulate learning in these territories, public or institutional actions should focus on the facilitation and renewal of connections between the actors and the different entities of their environment. Less intuitive is that these actions should try to "unlock" and "destabilize" these relations that tend to be too finalised and organised face to the necessary rupture to reveal learning opportunities.

Keywords : Learning territory. Arrangements. Technical supports. Collectives. Space-times

Resumo

O que é um território que aprende? Como pensar na dinâmica de aprendizado sem subordiná-la a uma associação de aprendizagem dos atores, ou a uma substantificação territorial? A proposta formulada neste artigo se apoia na mobilização do conceito derivado da filosofia de Deleuze, o de « agenciamento ». « Agenciamento » é um processo que coloca em relação elementos heterogêneos: suporte técnico, coletivo de atores e espaço-tempo. A hipótese é que o território aprende se os « agenciamentos » de compromissos alimentam conjuntamente a construção territorial e a evolução do quadro de percepção e ação dos atores. O estudo de caso é baseado nessa construção territorial e nesse aprendizado por « agenciamento » em um território produtivo da França, o Vimeu. Longe de ser um território que aprende “exemplar”, esse caso indica que essas novas relações não implicam necessariamente na existência de um processo de aprendizado significativo. O caso do Vimeu mostra que essas novas relações entre atores pode contribuir a reforçar mais as características produtivas do que as características de aprendizado de um território. O território produtivo se constrói numa dinâmica ordenada, finalizada, amplamente controlada e organizada pelos atores. O território que aprende se constrói numa dinâmica mais desordenada que transborda e escapa parcialmente dos atores. Estimular o aprendizado nos territórios pressupõe intervir para facilitar e manter a criação de novas relações entre os atores e o ambiente territorial, tentando impedir as tendências à organização e a finalização que dominam as lógicas dos atores.

Palavras-chave: Território que aprende. Dinâmica de agenciamento. Suporte técnico. Coletivo de atores. Espaço-tempo

Un territoire apprend-il?

Les Pôles de Compétitivité ou les Systèmes Productifs Locaux en France et les Arranjos Produtivos Locais (APL) au Brésil indiquent que le territoire fait aujourd’hui figure d’unité d’intervention privilégiée dans les politiques industrielles et de développement. Or, le passage dans ce qu’il est désormais convenu d’appeler une économie fondée sur la connaissance repose la question de la compétitivité à l’échelle territoriale (EL MOUHOUB ; PLIHON, 2009). Les facteurs de compétitivité tels que l’innovation, la réactivité, la singularisation (image de marque, relation client) reposent la question des facteurs d’ancrage et d’attractivité territoriale. Dans ces nouveaux régimes concurrentiels, les enjeux d’apprentissage sont au cœur de la dynamique productive (LANCIANO-MORANDAT ; VITALI, 2009 ; BECATTINI, 1991). Ainsi, ces différentes interventions publiques visent à stimuler la dynamique territoriale et à faire du territoire un territoire apprenant.

C’est précisément cette notion de territoire apprenant que nous nous proposons de questionner dans cette contribution. Un territoire apprend-il ? Questionner cette dimension apprenante du territoire implique, selon nous, d’éviter deux écueils. Tout d’abord, il s’agit de ne pas réduire l’apprentissage à des processus centrés sur les seuls acteurs du territoire. Dans ce cas, la notion même de territoire apprenant se rabattrait sur une agrégation d’apprentissages d’acteurs. Mais il ne s’agit pas non plus de doter le territoire d’une capacité d’apprentissage en tant que telle, qui reviendrait à lui conférer une capacité réflexive et intentionnelle. Face à ces deux écueils, il s’agit de « sortir » l’apprentissage d’une vision internaliste, focalisée sur des entités préalablement constituées – les acteurs ou le territoire – et de proposer une alternative plus externaliste rendant compte des processus d’apprentissage à partir des interactions que les acteurs peuvent entretenir avec leur environnement.

Pour cela, le cadre d’analyse que nous proposons dans la première partie de cet article s’appuie sur un concept issu de la philosophie de Deleuze, le concept d’agencement. Ce cadre d’analyse nous permettra de formuler des hypothèses sur la co-construction de l’apprentissage par agencement et de la construction territoriale.

Dans une seconde partie, nous mettrons ce cadre d’analyse à l’épreuve d’un territoire français, en Picardie, le Vimeu. Cette étude de terrain nous permettra de revenir dans une dernière partie sur les notions de territoire productif et de territoire apprenant.

L’apprentissage et la construction territoriale par agencement

Par apprentissage, nous entendons le processus qui conduit à une modification des cadres de perception et d’action des acteurs engagés dans ces processus. Comme nous le précisons en introduction, penser un « territoire apprenant » suppose de ne pas rabattre l’apprentissage sur des capacités ou dispositions spécifiques d’entités, les acteurs ou le territoire. Par ailleurs, la dimension

apprenante, dès lors qu'elle traduit une évolution des cadres de perception et d'action, invite à proposer une vision dynamique. Penser un territoire apprenant ne conduit ainsi pas tant à s'intéresser aux propriétés ou caractéristiques du territoire qu'aux processus de construction territoriale. Pour rendre compte de ces dynamiques d'apprentissage et de construction territoriale, nous nous appuyons sur le concept d'agencement, issu de la philosophie du mouvement de Gilles Deleuze. L'agencement désigne les mises en relation d'éléments hétérogènes de leur environnement, qui leur sont donc externes (DELEUZE ; PARNET, 1977). Deux caractéristiques émergent de cette première définition de l'agencement : l'hétérogénéité et le processus.

L'hétérogénéité des agencements

Afin de permettre une mobilisation, au sein des sciences sociales, de ce concept issu de la philosophie, nous suggérons de retenir trois dimensions dans cette hétérogénéité : technique, sociale et spatio-temporelle.

La dimension technique renvoie à la mobilisation de supports d'interaction et de transmission d'informations entre les acteurs. Bien que pouvant être numériques, ces supports peuvent également renvoyer aux autres outils de travail partagés ou documentations. Les notions d'objet intermédiaire et d'objet frontière peuvent être considérés comme des catégories d'analyse très proches des supports que nous proposons (VINCK, 2009).

La dimension sociale rend compte, quant à elle, de la constitution de collectifs d'acteurs au sein des agencements. Les approches socio-techniques de l'innovation montrent par exemple l'importance des communautés de pratiques (WENGER, 1998), des réseaux d'innovateurs (ALTER, 2001) ou des relations coopératives (HUET ; LAZARIC, 2004) dans ces processus.

Enfin, la dimension spatio-temporelle renvoie aux espaces et aux temps durant lesquels se déploient ces différentes mises en relation. Notamment, dès lors que les processus d'apprentissage engagent une circulation et une appropriation de connaissances largement tacites, ces espace-temps deviennent cruciaux (HUET, 2010).

Ces différentes dimensions, bien que restreintes par rapport à la multiplicité envisagée par Deleuze, entretiennent des liens de co-fonctionnement qui traduisent leur construction par le processus de mise en relation.

Le processus d'agencement

La seconde caractéristique propre aux agencements est ainsi celle du processus. Cette caractéristique processuelle signifie que l'agencement ne doit pas être pensé comme le résultat mais comme l'action de mise en relation des différents éléments hétérogènes précédemment mentionnés. Autrement dit, les processus d'agencement ne relèvent pas d'une convergence ou d'une stabilisation vers un état d'équilibre, mais au contraire d'une forme temporaire et transitoire, en évolution constante.

« Ce qu'il faudrait comparer dans chaque cas, ce sont les mouvements de déterritorialisation et les processus de reterritorialisation qui apparaissent dans un agencement ». (DELEUZE, PARNET, 1977, p. 161).

Outre que cette citation fait explicitement apparaître la construction / déconstruction territoriale associée aux agencements, elle montre une tension entre les dimensions « organisante » / ordonnée et « chaotique » / désordonnée des agencements. La dynamique d'agencement relèverait donc d'un certain compromis entre ces différentes forces antagonistes. Ce mouvement associé aux agencements permettrait ainsi de ne pas rabattre les logiques d'acteurs sur des processus contrôlés, finalisés, mais au contraire de penser ces logiques comme « prises » dans des agencements qui débordent et excèdent les acteurs.

Un territoire (s)'apprend-il? Le rôle de l'agencement

La mobilisation de ce concept d'agencement nous permet de reformuler la problématique du territoire apprenant. Cette problématisation s'effectue à partir de l'articulation des trois dynamiques d'agencement, de construction territoriale et d'apprentissage.

La première hypothèse est que la construction territoriale procède de différents agencements. En effet, ces agencements conduisent à la modification des relations entre acteurs, à la production de

nouvelles inscriptions tangibles ou éléments immatériels sur le territoire. C'est dans ce renouvellement que le territoire acquiert sa plasticité et sa capacité évolutive, même si d'autres éléments peuvent également contribuer au processus de territorialisation (chocs exogènes...).

La deuxième hypothèse est relative à l'articulation entre processus d'apprentissage et agencement. C'est via ces nouvelles mises en relations des acteurs avec leur environnement territorial que ces acteurs apprenants sont « pris » dans un processus d'évolution de leur manière de penser et d'agir. L'apprentissage est donc ici considéré comme un processus d'apprentissage par agencement.

La troisième hypothèse est relative aux caractéristiques des agencements pour stimuler les processus d'apprentissage et de construction territoriale. Les agencements seront des agencements d'apprentissage s'ils relèvent d'un double compromis. D'une part, ils devront relever d'un bon niveau de (des)ordre. C'est parce qu'ils relèveront d'un compromis entre construction organisée et désordonnée qu'ils seront susceptibles de faire émerger des processus d'apprentissage. D'autre part, ils devront relever d'un compromis entre apprentissage et territorialisation. C'est parce que ces agencements déborderont les logiques d'acteurs, sans les ignorer, que ces agencements alimenteront conjointement les dynamiques de construction territoriale et d'apprentissage. C'est parce que ces agencements relèveront de ce double compromis que la construction territoriale offrira des opportunités d'appropriation d'éléments extérieurs et d'apprentissage pour ses acteurs.

Ainsi, selon nos hypothèses, un territoire apprenant se définit comme un territoire sur lequel des agencements d'apprentissage conduisent à renouveler conjointement ses caractéristiques matérielles et immatérielles ainsi que les cadres de perception, d'interprétation et d'action des acteurs.

Le Vimeu, territoire productif, territoire apprenant ?

Méthodologie de l'étude

Afin de confronter notre cadre d'analyse à un terrain, une étude de cas a été menée sur un territoire français de la Région Picardie, le Vimeu. L'objectif est d'identifier sur ce terrain des dynamiques d'agencement et de les mettre en rapport avec des apprentissages observés. L'enjeu est d'une part de mettre nos hypothèses « à l'épreuve du terrain » et surtout d'affiner ces hypothèses sur la base de nos observations.

Le Vimeu est un canton d'environ 400 km² en Picardie maritime, historiquement spécialisé dans la métallurgie légère, notamment avec des débouchés dans la serrurerie et la robinetterie. Le tissu industriel est composé d'environ 200 entreprises, très majoritairement des PME. Au début des années 2000, le Vimeu obtient la labellisation de SPL (Système Productif Local), indicateur de cette spécialisation et de cette organisation territoriale. Cette labellisation offre en retour des opportunités de développement d'actions visant à stimuler l'apprentissage et l'innovation en renforçant les liens entre entités sur le territoire. Parmi les actions les plus visibles, la constitution de groupements d'entreprises permet de mutualiser la fonction commerciale de plusieurs PME, reconnaissant la fragilité de ces compétences dans un contexte de délocalisation et de faible renouvellement de clientèle.

Ces différents éléments nous conduisent à questionner le Vimeu en tant que territoire apprenant. Ces groupements d'entreprise peuvent-ils faire figure d'agencements d'apprentissage ? Ont-ils donné lieu à des processus d'apprentissage appréhendables lors de nos observations ? Ce sont ces questions qui ont guidé notre étude de terrain, menée sur deux périodes (2002-2003 et 2008-2009) par l'intermédiaire d'entretiens semi-directifs auprès des dirigeants de PME engagés dans ces groupements (7 entreprises) et d'institutionnels impliqués également.

L'ensemble de ces entretiens nous a permis d'accéder à la « réalité productive » du Vimeu ainsi qu'aux caractéristiques et effets de ces groupements d'entreprise sur le territoire et ses acteurs.

Le Vimeu, un territoire productif fondé sur des relations de proximité

Il est pertinent de caractériser le Vimeu à partir d'une conjugaison de relations de proximité (TALBOT, 2010 ; BELLET et al., 1993 ; TORRE, 2009 ; BOUBA OLGA 2001). Tout d'abord, la proximité géographique se traduit par un dense tissu d'entreprises, de 6000 salariés sur un espace de 400 km². Au-delà de cette proximité géographique, une proximité organisationnelle caractérise également le Vimeu, étant donné la forte complémentarité des compétences présentes sur ce petit territoire. Cette complémentarité permet de répondre localement aux exigences des différents débouchés de la filière, notamment aux importants donneurs d'ordre locaux. Cette proximité est également renforcée par une

proximité institutionnelle qui se fonde sur le partage de règles explicites et implicites, issues de relations productives encastrées dans des réseaux informels, tels que la chasse ou les « dynasties » familiales.

Cette conjonction de proximités se traduit par une forte cohérence et qualité productive à l'échelle du territoire, faisant du Vimeu le territoire national principal de la métallurgie légère et un de ses principaux centres européens. Le Vimeu peut ainsi être qualifié de territoire productif, dont la spécialisation et la cohérence reposent sur cette proximité multiple.

Ayant identifié cette dimension productive du territoire, il s'agit maintenant de questionner sa dimension apprenante, notamment suite à la constitution de ces groupements d'entreprise. Des agencements d'apprentissage ? Quels apprentissages réalisés ? Quelle construction territoriale associée ?

Une faible dynamique d'agencement

Les groupements d'entreprises constitués visent à répondre à un déficit de compétences commerciales des PME. Face à ce déficit, des solutions originales de mutualisation de la fonction commerciale ont vu le jour. Le principe commun à ces différents groupements est de « partager » un cadre commercial, responsable de la prospection pour plusieurs entreprises (environ cinq entreprises par groupement). Huit groupements ont ainsi vu le jour au début des années 2000. Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques principales de ces groupements, à partir des trois dimensions des agencements précédemment présentées.

DIMENSIONS DE L'AGENCEMENT	ELEMENTS IDENTIFIES	EXTRAITS D'ENTRETIEN
Composition des Collectifs	<ul style="list-style-type: none"> Groupements comprenant 5 à 10 dirigeants de PME (fréquemment sans concurrence frontale des activités) Cadre commercial Représentant de la CCI (sans être adhérent du groupement) 	<ul style="list-style-type: none"> « En fonction des opportunités, en fonction des problèmes, on se regroupe. Et ça, ça permet de favoriser la coopération, la collaboration entre industriels » (IN1 2002) « Je les appelle, je leur dis – voilà, on a l'idée de créer un groupement pour faire un commercial ensemble » (IN1 2002)
Supports	<ul style="list-style-type: none"> Statuts associatifs du groupement Règlement intérieur Documents de reporting des activités commerciales 	<ul style="list-style-type: none"> « Chaque lundi, il faxe le compte rendu de la semaine précédente entreprise par entreprise et le planning des semaines qui débutent. Donc on sait où il va et ça permet de dire – tiens tu es dans telle région – passe voir ces gens là ». (TM1 2008)
Espace-temps	Assemblée générale bi-annuelle, organisée dans les différentes PME Rencontres informelles et extra-professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> « On tourne dans chacune des entreprises, ce qui permet à chacun de voir l'entreprise de l'autre » (TM1 2008) « On a fait le midest¹. On a passé une semaine ensemble. Donc on a appris à bien se connaître, les épouses étaient avec nous. » (TM2 2002)

Tableau 1 : Description des groupements d'entreprises observés
 Source : L'auteur

Ce tableau permet de mesurer la « faible densité » de ces agencements. Si l'on observe effectivement la mise en relation d'éléments hétérogènes au sein des groupements, cette hétérogénéité ne relève pas de rupture radicale par rapport aux situations préalables. Ainsi, les collectifs sont constitués d'acteurs se connaissant souvent préalablement, les supports sont utilisés à minima sans modification forte des pratiques existantes et les rencontres se révèlent assez espacées.

Par ailleurs, concernant le caractère dynamique des agencements, le premier indicateur est que sur les huit groupements initialement créés, seuls trois existent encore en 2008. Parmi ces groupements, les changements qui s'opèrent sont de plusieurs ordres : renouvellement des partenaires au sein du groupement, changement du cadre commercial. Surtout, on observe que la « densité » relationnelle au sein des groupements tend à diminuer au fil du temps, non que ce moindre attachement soit synonyme d'échec ou de moindre performance. Au contraire, il témoigne plutôt d'un processus de routinisation des activités et de stabilisation au sein du groupement. Ainsi, la dynamique d'agencement, en tant que forme transitoire et non stabilisée, semble ici relativement faible. L'entente sur des objectifs assignés au groupement - l'amélioration de la prospection commerciale par exemple - et la définition de règles ont permis une efficacité et cohérence dans une inter-organisation reposant au fil du temps sur une forte routinisation.

On le voit donc, à la fois au niveau de l'hétérogénéité et de la dynamique, les groupements observés ne peuvent être considérés comme des agencements. Notamment en raison de leur

caractère très finalisé et contrôlé, alors même que les agencements sont considérés dans leur compromis ordre / désordre et contrôle / débordement.

Quels apprentissages réalisés?

La question qui se pose alors est celle de savoir quels apprentissages ont pu alimenter ces groupements d'entreprise. Deux types d'apprentissage ont été identifiés : l'amélioration des compétences commerciales et la maîtrise accrue des activités collectives.

Concernant les compétences commerciales, bien qu'il soit difficile de quantifier l'impact de ces groupements sur les performances productives des entreprises, les acteurs interviewés s'accordent pour dire que cela a positivement influé sur le renouvellement du portefeuille clients et de leur volume d'affaires. Plus qualitativement, ils s'accordent également à dire que l'intégration dans ces groupement a amélioré leur appréhension des activités de prospection et dans une moindre mesure de négociation.

Concernant l'apprentissage des activités collectives, il se traduit par une capacité à évoluer dans des situations de collaboration et de partenariat, peu fréquentes ou formalisées jusqu'alors. Bien que très maîtrisée, notamment en évitant toute concurrence frontale au sein des groupements, cette mobilisation collective autour d'une activité témoigne de nouveaux modes d'appréhension de la stratégie de ces PME.

De ces apprentissages, on pourra noter deux éléments importants. Tout d'abord, même s'ils modifient la perception des activités collectives, ils ne conduisent pas à des ruptures radicales et procèdent plutôt de raffinement et à ce titre d'apprentissages essentiellement incrémentaux. Ensuite, ces apprentissages ont été réalisés principalement dans les phases de construction de ces groupements. Les processus de routinisation qui se sont progressivement établis ne se sont pas conjugués avec la recherche de nouvelles opportunités d'apprentissage (HUET, 2010). L'impact de ces groupements sur l'apprentissage reste donc modéré.

Quel nouveau territorial?

Identifier un territoire apprenant revient à identifier, parallèlement aux processus d'apprentissage des acteurs, les modifications d'inscription ou d'éléments plus immatériels dans cet environnement territorial. Concernant le Vimeu, deux évolutions ont été notées.

Tout d'abord, certains entretiens précisent qu'un certain climat de confiance s'est établi dans le Vimeu, alors qu'auparavant une certaine défiance était fréquemment évoquée. Cette nouvelle atmosphère, caractéristique des districts industriels (MARSHALL, 1919 ; DUPUY ; TORRE, 2004 ; GROSSETTI, 2000 ; GILLY ; GROSSETTI, 1993 ; STORPER, 1996), bien que tempérée et considérée comme fragile dans d'autres entretiens, peut témoigner d'une évolution territoriale, d'un processus de territorialisation induit par le développement de ces groupements.

Egalement, lors des entretiens, l'ensemble des acteurs reconnaît le rôle clé joué par les institutionnels locaux dans le développement de ces groupements. Au-delà de ce rôle actif, il faut surtout noter que institutions locales sont désormais considérées comme une ressource mobilisable et appropriable par l'ensemble des acteurs du territoire.

L'émergence d'une certaine confiance à l'échelle territoriale et les ressources apportées par les institutions locales montrent que la construction territoriale du Vimeu s'assimile fortement à une évolution institutionnelle. Informelle par la confiance, formelle par les institutions publiques, ce renouvellement territorial, bien que peu « spectaculaire », renouvelle l'ancrage des activités d'acteurs sur leur territoire.

En résumé, si la dimension productive du Vimeu émerge sans ambiguïté, sa dimension apprenante est beaucoup moins saillante. Les groupements d'entreprise ont certes nourri des processus d'apprentissage et de construction territoriale, mais ces dynamiques doivent être nuancées. Le Vimeu ne peut donc être pris en exemple de territoire apprenant, et les actions menées pour « dynamiser le territoire » semblent plus renforcer sa dimension productive que sa dimension apprenante.

De la cohérence productive à la dynamique d'apprentissage

L'étude de terrain réalisée n'invalide pas nos hypothèses dès lors que ce qu'elle met en évidence est qu'en l'absence d'une forte dynamique d'agencement, les processus d'apprentissage et de

territorialisation restent très modérés. Le Vimeu fait donc figure de « terrain dégradé » par rapport à un cas exemplaire qui nous aurait permis de valider par l'observation nos hypothèses. Les différents éléments observés nous permettent cependant, en guide de conclusion, de distinguer la construction des territoires productifs et des territoires apprenants. La schéma ci-dessous synthétise cette comparaison.

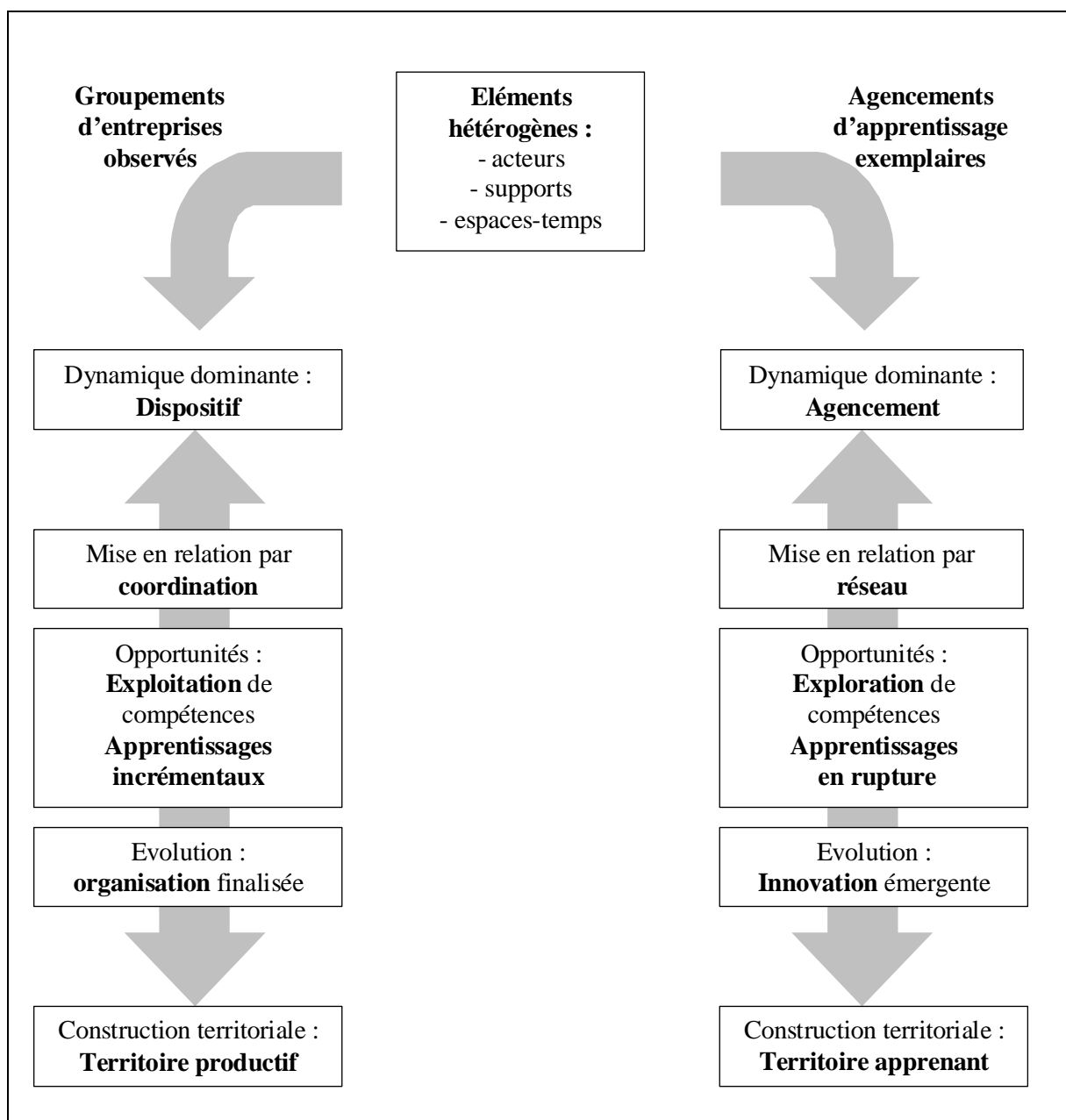


Figure 1 : Du territoire productif au territoire apprenant
 Source : l' auteur

Les deux peuvent être problématisés à partir d'une mise en relation d'éléments hétérogènes. Deux caractéristiques distinguent principalement les agencements d'apprentissage tels que nous les présentons théoriquement des groupements observés. Le premier élément différenciant est le caractère très finalisé des groupements, constitués face à un objectif préalablement identifié. Les modes de mise en relation des éléments hétérogènes reposent donc sur une coordination pour atteindre cet objectif. A l'inverse, les agencements ne supposent pas d'objectif ou de finalité établie mais relève d'une logique de réseau avec des reconfigurations fréquentes des liens non finalisés. En conséquence, et c'est le deuxième élément différenciant, la dynamique des groupements d'entreprise relève d'une logique d'organisation, avec ses prescriptions et ses routines permettant d'accroître l'efficacité et la stabilisation des activités engagées. A l'inverse, les agencements sont censés nourrir des effets émergents, non planifiés et anticipés, une innovation émergente au sein de ce réseau. On mesure ici l'écart entre les agencements d'apprentissage, théoriquement envisagés, et les

groupements observés. Plus qu'à des agencements, ils peuvent être assimilés à des dispositifs tels que théorisés par Foucault (FOUCAULT, 1984), de part leurs dimensions finalisante et convergente.

Associés à ces deux modes de mise en relation, l'agencement et le dispositif, les types d'apprentissage sont également différenciés. Les dispositifs, dont les groupements d'entreprise du Vimeu se rapprochent, nourrissent des processus d'apprentissage incrémental qui permettent de raffiner et d'intensifier l'exploitation de compétences déjà présentes. Les agencements quant à eux sont censés nourrir des processus d'apprentissage plus en rupture associés à des logiques plus exploratoires de construction de connaissances plus (NOOTEBOOM, 2000 ; MARCH, 1991).

C'est ainsi que la dynamique des territoires productifs est une construction basée sur une mise en cohérence de l'ensemble des capacités productives et des compétences distribuées au sein du territoire alors que les agencements nourrissent une construction beaucoup plus aléatoire et en rupture par rapport au « patrimoine territorial » pré-existant.

Stimuler la construction de territoires apprenants, par l'action publique, impliquerait donc de passer d'une logique de dispositif à une logique d'agencement. Plus qu'à une aide à la définition d'objectifs et de périmètres de collaboration, l'objet de l'intervention publique devrait se focaliser au contraire sur un « déverrouillage » des actions collectives pour sortir de la logique organisationnelle dominante et susciter l'émergence de réseaux d'acteurs plus dynamiques et moins finalisés.

Factures

¹ Salon de la sous-traitance industrielle.

Bibliographie

ALTER, N. *L'innovation ordinaire*. Paris, Presses Universitaires de France. 2001.

BECATTINI, G. **Le district industriel**: milieu créatif. *Espaces et Sociétés*, No.66-67, 147-163. 1991.

BELLET, M., COLLETIS, G., LUNG, Y. **Economie de proximité**. n° spécial. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* 3. 1993.

BOUBA-OLGA, O. **Les espaces de relations interentreprises**: l'exemple des activités de R&D. *Flux* 46, 15-26. 2001.

DELEUZE, G., PARNET, C. *Dialogues*. Paris, Flammarion. 1977.

DUPUY, C., TORRE, A. **Confiance et proximité**, In, Pecqueur, B., Zimmerman, J.B. "*Economie de proximités*", 67-88. 2004.

EL MOUHOUB, M., PLIHON, D. **Le savoir et la finance**, La Découverte. 2009.

FOUCAULT, M. *Dits et écrits*. Quarto, Gallimard. 1984.

GILLY, J. P., GROSETTI, M., **Organisations, individus et territoires-le cas des systèmes locaux d'innovation**. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* 3, 449-468. 1993.

GROSETTI, M. **Les effets de proximité spatiale dans les relations entre organisations**: une question d'encastrement *Espaces et Sociétés* 101-102, 203-219. 2000.

HUET, F. **Apprentissage collectif et dynamique coopérative: une étude empirique des PME françaises**, Editions Universitaires Européennes. 2010.

HUET, F., LAZARIC, N. **Apprentissage coopératif et complémentarité des mécanismes de coordination**: une étude empirique. *Economies et sociétés (série "Dynamique technologique et organisation")* 12, 2073-2105. 2004.

LANCIANO-MORANDAT, C., VITALI, G., **Socle de savoirs et savoir-faire, innovation et renouvellement des territoires**. Les cas du Canavese dans le Piémont et du bassin minier de la Provence. *Géographie, économie, société* 2 Vol. 11, 115-135. 2009.

MARCH, J. G., **Exploration and exploitation in organizational learning.** *Organisation science* 2, 71-87. 1991.

MARSHALL, A. **Industry and trade.** Londres, Macmillan. 1919.

NOOTEBOOM, B. **Learning and innovation in organizations and economies.** Oxford University Press. 2000.

STORPER, M., **L'économie de la région: les relations comme actifs économiques.** *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* 4, 655-672. 1996.

TALBOT, D., **La dimension politique dans l'approche de la proximité.** *Géographie, économie, société* 2, Vol. 12, 125-144. 2010.

TORRE, A., **Retour sur la notion de Proximité Géographique.** *Géographie, économie, société* 1, Vol. 11, 63-75. 2009.

VINCK, D., **De l'objet intermédiaire à l'objet frontière.** Vers la prise en compte du travail d'équipement. *Revue d'anthropologie des connaissances* 1. Vol. 3, 51-72. 2009.

WENGER, E., **Communities of practice.** *Learning, meaning and identity.* Cambridge University Press. 1998.